



Concours : créer un logo pour les sections Abibac - publié le 19/03/2014

Descriptif :

Lancement d'un concours à l'attention des élèves de première des sections Abibac

▶ À l'occasion du **20ème anniversaire** de l'accord intergouvernemental du 31 mai 1994, le Ministère de l'Éducation nationale français et la Plénipotentiaire de la République fédérale d'Allemagne chargée des relations culturelles avec la France lancent un concours de développement d'un logo franco-allemand Abibac à destination des élèves des sections Abibac.

Il s'agit de recueillir les propositions de logo les plus originales incarnant l'**esprit Abibac**. Ce logo pourrait contribuer et renforcer la cohésion du réseau Abibac et servir plus particulièrement aux élèves de support à leur appartenance à ce réseau.

▶ Le concours est ouvert aux élèves des **classes de première des lycées généraux et technologiques, publics et privés sous contrat, disposant d'une section Abibac**. Les classes adresseront leur proposition de **logo en tandem** avec leur classe partenaire en Allemagne.

▶ Les propositions sont à envoyer par courriel à Bueroll@staatskanzlei.saarland.de en format PDF **avant le 15 mai 2014**, délai de rigueur.

▶ Le logo qui aura été retenu par le jury sera présenté officiellement au public en septembre 2014 en présence des classes lauréates.



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.